



Organisation
des Nations Unies
pour l'éducation,
la science et la culture



Objectifs de
développement
durable



De Shanghai à Tangshan

**Le Consensus de Shanghai actualisé :
travailler ensemble pour réaliser l'agenda Éducation 2030**

Déclaration de la Conférence internationale sur l'enseignement et la formation techniques et professionnels « Les compétences en mouvement : tendances globales, résonances locales », Tangshan, République populaire de Chine, du 4 au 6 juillet 2017

Préambule

En 2012 à Shanghai, l'UNESCO a organisé le Troisième Congrès international sur l'enseignement et la formation techniques et professionnels (EFTP), qui a abouti à l'adoption du Consensus de Shanghai. Nous, participants de la Conférence internationale sur l'enseignement et la formation techniques et professionnels « **Les compétences en mouvement : tendances globales, résonances locales** », nous sommes réunis à Tangshan, en République populaire de Chine, du 4 au 6 juillet 2017, et avons revu les tendances majeures et les développements politiques dans l'EFTP depuis le Troisième Congrès international sur l'EFTP. Nous avons discuté des défis rencontrés par les systèmes d'EFTP et avons exploré les réponses appropriées visant à édifier une meilleure compréhension de la contribution de l'EFTP aux Objectifs de développement durable (ODD) et à définir des orientations stratégiques pour la coopération entre les pays et avec la communauté internationale pour atteindre les cibles relatives à l'EFTP dans le Cadre d'action Éducation 2030 et les autres ODD. Nous exprimons notre sincère gratitude au gouvernement de la République populaire de Chine et au Ministère fédéral allemand de l'éducation et de la recherche pour la co-organisation de la Conférence et pour leur accueil chaleureux et leur généreuse hospitalité.

A la lumière de ce qui précède, nous, participants de la Conférence internationale « Les compétences en mouvement : tendances globales, résonances locales »,

RAPPELANT les recommandations du troisième Congrès international sur l'EFTP connues sous le nom de Consensus de Shanghai (2012), la Recommandation de l'UNESCO concernant l'enseignement et la formation techniques et professionnels (2015), le Cadre d'action Éducation 2030, les Objectifs de développement durable relatifs à l'EFTP et la Stratégie de l'UNESCO pour l'EFTP (2016-2021),

SOULIGNANT que l'EFTP a le potentiel de contribuer à la réalisation du Programme de développement durable à l'horizon 2030 et d'Éducation 2030,

NOTANT l'importance accordée aux compétences professionnelles dans l'agenda Éducation 2030 et les réussites significatives dans le développement de politiques nationales d'EFTP et dans l'amélioration de la coordination depuis le Troisième Congrès international sur l'EFTP,

RECONNAISSANT les nouveaux défis sociétaux et de développement liés à l'émergence de sociétés vertes et numériques,

RECOMMANDONS que les gouvernements et les autres parties prenantes de l'EFTP dans les États membres de l'UNESCO considèrent de mettre en œuvre l'« agenda des compétences actualisé ».

Agenda des compétences actualisé

Cet agenda est centré sur quatre domaines clés autour desquels les États membres devraient considérer des stratégies et actions :

1. Anticiper et évaluer les besoins en compétences

- Évaluer les besoins en compétences en utilisant l'information sur le marché du travail et des techniques d'anticipation, à travers des mécanismes et des outils appropriés comme les projections de compétences, et prenant en compte les besoins en compétences de modes de vie durable ;
- Renforcer les partenariats entre parties prenantes pour des interactions entre les mondes de l'éducation et de l'économie par des mécanismes appropriés tels que des conseils sectoriels de compétences et des comités de compétences ;
- Améliorer la qualité et la disponibilité des données existantes sur les besoins en compétences et sur l'EFTP et promouvoir l'utilisation de nouvelles sources de données telles que les données en temps réel et les méga-données ;
- S'engager dans la coopération régionale et internationale, l'apprentissage par les pairs et le partage de connaissances au sujet de l'anticipation et l'évaluation des compétences et de leur utilisation pour le développement de politique d'EFTP et leur mise en œuvre.

2. Développer des compétences pour tous

- Soutenir les efforts afin d'assurer pour tous des opportunités de développement de compétences inclusives, pertinentes et de qualité ;
- Développer les compétences de base et transférables telles que la résolution de problème et la pensée critique, ainsi que les compétences entrepreneuriales, de créativité et de citoyenneté mondiale, par l'enrichissement des programmes d'EFTP et l'amélioration de leur utilisation ;
- Promouvoir les compétences vertes et numériques dans les certifications et les programmes d'EFTP ;
- Renforcer la participation de parties prenantes clés, notamment les employeurs, les travailleurs, le personnel enseignant, le milieu académique et les organisations de la société civile, dans la définition des contenus de formation et des certifications ;
- Promouvoir l'apprentissage en milieu de travail de qualité dans les programmes d'EFTP ;
- Promouvoir l'équité et l'inclusion dans les opportunités de développement de compétences en faveur des groupes désavantagés, notamment les apprenants en situation de handicap, les populations marginalisées et rurales, les migrants et ceux affectés par les conflits et les catastrophes ;

- Améliorer l'égalité des genres par la promotion d'un accès égal des femmes et des hommes aux programmes d'EFTP dans la perspective de la demande en compétences des marchés de travail et appuyer la transition de l'EFTP au travail ;
- Développer des politiques et stratégies, et notamment les partenariats public-privés, afin de lever des fonds à la fois des secteurs public et privé (taxes, responsabilités sociales d'entreprises) ;
- Promouvoir l'équité et l'efficience dans le financement de tous les programmes de développement de compétences.

3. Rendre les compétences et les certifications plus transparentes et mieux reconnues

- Actualiser périodiquement les certifications afin d'épouser les besoins en compétences changeants du marché du travail ;
- Développer de nouveaux parcours d'apprentissage pour les apprenants d'EFTP visant à promouvoir la perméabilité entre l'EFTP formel et non-formel ainsi qu'avec l'enseignement supérieur dans une perspective d'apprentissage tout au long de la vie ;
- Établir des mécanismes et des outils pour évaluer et reconnaître les compétences acquises par apprentissage non formel ;
- Promouvoir la comparabilité des certifications et développer des principes communs pour l'assurance qualité des certifications de compétences au sein et entre les pays ;
- Appuyer la mise en œuvre et l'utilisation des technologies numériques pour une reconnaissance et une validation des compétences et des qualifications plus transparentes ;
- Développer un système d'information accessible, fiable et exhaustif, y compris à travers la technologie mobile, en mettant en place des plateformes et des points d'accès pour un plus grand public, afin d'aider les apprenants à faire des choix rationnels pour leur carrière.

4. Contribuer à un meilleur usage des compétences dans le monde du travail et appuyer l'entrepreneuriat

- Appuyer le développement personnel et les opportunités de carrière pour les apprenants de l'EFTP ;
- Appuyer le potentiel entrepreneurial des apprenants à travers l'orientation professionnelle, le mentorat et les incubateurs ;
- Appuyer le développement du milieu de travail en tant qu'environnement d'apprentissage ;
- Plaider pour des opportunités de travail décent et des salaires justes pour les sortants de l'EFTP.

Reconnaissant le cadre global fourni par le Programme de développement durable à l'horizon 2030 et Éducation 2030, ainsi que les orientations stratégiques fournies par la Recommandation de l'UNESCO concernant l'EFTP (2015) et la Stratégie de l'UNESCO pour l'EFTP (2016-2021), nous invitons la Directrice générale de l'UNESCO à appuyer les Etats membres dans la mise en œuvre de cet agenda des compétences actualisé ; y compris à travers le Centre international UNESCO-UNEVOC et son réseau UNEVOC. L'UNEVOC devrait être davantage renforcé afin de jouer un rôle important pour appuyer la coopération internationale, servir de plateforme pour le partage de connaissances et l'apprentissage par les pairs inter-régional, renforcer les capacités de leadership dans l'EFTP, favoriser l'innovation et la diffusion de pratiques prometteuses sur le développement de l'EFTP dans le monde avec une attention particulière aux quatre volets de cet agenda.

L'UNESCO devrait favoriser l'engagement actif de la communauté internationale, y compris les acteurs bilatéraux et multilatéraux, ainsi que les institutions privées et la société civile, afin de s'attaquer aux défis politiques liés aux compétences et contribuer à améliorer le caractère inclusif, la qualité et la pertinence de l'EFTP et du développement des compétences.

Les États membres sont encouragés à développer leurs systèmes d'évaluation et de suivi afin de mesurer les progrès menant à cet agenda des compétences actualisé.



Secteur de
l'éducation

Rester en contact

Secteur de l'éducation de l'UNESCO
7, place de Fontenoy
75352 Paris
France



info.tvet@unesco.org



en.unesco.org/international-conference-tvet-2017



www.facebook.com/unescofr



[#TVET](https://twitter.com/UNESCO_fr)



www.youtube.com/unesco



fr.linkedin.com/company/unesco
(rejoignez le Groupe de l'éducation de l'UNESCO)



plus.google.com/+UNESCO/posts

ED/PLS/YLS/2017/05

